LOUPIAC

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LOUPIAC - N° 13 MAI 2013

ÉDITORIAL - Cécile de Gabory, Adjointe au Maire

Aller de l'avant

Quelle satisfaction de voir éclore des projets si patiemment réfléchis, étudiés, discutés au sein d'un Conseil municipal où les élus n'hésitent jamais à confronter leurs idées, à affirmer leurs convictions et à affronter la réalité dans le seul but d'agir pour l'intérêt général et d'apporter des réponses positives pour tous.

Le trophée de l'innovation, récemment attribué par les élus d'Aquitaine à notre municipalité pour le projet de l'école associé à un pôle d'activités Enfance et Famille, récompense ces efforts et conforte les options développées depuis 5 ans. Grâce à la concertation, à l'implication de tous - personnel communal, équipe pédagogique, service enfance et jeunesse de la CdC, parents d'élèves, associations, ce nouveau bâtiment présentera un caractère fonctionnel, modulable, adapté, innovant, apportant de nouveaux services au village tout en s'intégrant parfaitement dans le paysage.

L'obtention de ce prix n'est pas une fin. Pas question de relâcher notre implication quand, pour tous, le quotidien s'avère de plus en plus difficile et les perspectives économiques bien sombres. Dans notre entourage, à l'accueil de la mairie, au sein du Secours populaire, les difficultés s'expriment.

Grâce à l'énergie, au travail, à la persévérance et à l'entraide des projets, de nouvelles actions pour Loupiac et sa population restent possibles.

La preuve, faisant fi des obligations personnelles, d'une météo bien capricieuse et déprimante parfois, les associations de Loupiac ont su, ce printemps, mobiliser leurs adhérents pour animer le vide-jardins, le Printemps des liquoreux, le trophée Lucien Jaffard, le tournoi de tennis des grands vins, qui furent de très belles réussites. D'autres manifestations sont en préparation comme les journées médiévales, la Fête du feu, la kermesse ou un vide-greniers.

En offrant un peu de temps, en partageant des idées et des compétences, nous arriverons ensemble à faire vivre des projets qui brisent l'isolement et favorisent le bien-vivre à Loupiac et donnent envie d'aller de l'avant.

Budget communal 2013

Deux millions d'euros d'investissements sans hausse des impôts locaux

Jeudi 11 avril, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'investir largement dans l'avenir de la commune.

Cette année, deux grands projets structurants et indispensables pour la commune vont se concrétiser. Il s'agit de la construction de l'école associée au futur pôle d'activités Enfance et Famille et de l'extension du cimetière. Les travaux de l'école ont bien commencé et les délais sont tenus malgré le mauvais temps. Ceux du cimetière vont reprendre et se terminer, pour la première phase, en juillet.

Mais la la sécurisation des déplacements (ralentisseurs, route du CES), la modernisation de l'éclairage public, l'entretien des bâtiments et des routes sont aussi au programme en 2013. Ceci explique l'importance des investissements votés par le Conseil municipal. (voir tableau).

Pas d'augmentation des taux des quatre taxes.

Pour faire face à ses dépenses, la commune, grâce à sa gestion depuis 5 ans, à son travail pour obtenir des subventions et des partenariats, n'a pas besoin d'augmenter les impôts locaux. Les taux des taxes d'habitation et foncières bâties ou non bâties resteront au même niveau qu'en 2012.

Avec ces choix, les élus tiennent leurs engagements. Ils répondent aux besoins immédiats de la commune tout en anticipant ceux des années futures, sans alourdir la charge des habitants en cette période si difficile remplie d'incertitude.

Budget 2013 section investissements

Recettes		Dépenses	
Emprunts	1 000 000 €	Travaux école	1 603 000 €
DETR 2012 et 2013	415 000 €	Cimetière	50 000 €
Conseil général	168 000 €	Routes	48 000 €
Caf 2013	40 000 €	Annuité emprunts	108 000 €
Aides parlementaires	23 500 €	Ralentisseurs	22 500 €
Sdeeg	10 500 €	Réfectoire	53 000 €
TLE	3 500 €	Bâtiments	4 000 €
FCTVA 2012	34 000 €	Achat terrains rte CES	14 000 €
Prêt relais FCTVA 2013	221 000 €	Divers équipements	1 500 €
DGE 2011	10 000 €	Éclairage public	21 500 €
Virement solde 2012	79 500 €	Report travaux 2012	79 500 €
TOTAL	**2 005 000 €**	**TOTAL**	**2 005 000 €**

EN BREF...

Prix de l'eau potable
Pas de hausse de la part communale.
Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe communale sur le m³ d'eau consommé. Malheureusement, une augmentation de la TVA ou de l'une des nombreuses autres taxes sur lesquelles la municipalité n'a aucun pouvoir de décision (pollution, notamment) peuvent provoquer quand même une hausse de la facture.

Tarif des Ordures ménagères
Pas de hausse.
Géré par la Communauté de communes, le tarif de ramassage (assuré par la COVED à Loupiac) et de traitement (assuré par le SEMOCTOM) est fixé par le conseil communautaire dans le cadre du vote du budget O.M. Pour 2013, les tarifs ne devraient pas augmenter, soit :
117,25 euros pour un foyer 1 personne, 169,37 euros pour un foyer 2 personnes, 213,76 euros pour un foyer 3 personnes, 245,34 euros pour un foyer 4 personnes, 270,07 euros pour un foyer 5 personnes, 288,83 euros pour un foyer 6 personnes et +, 169,37 euros pour une résidence secondaire.
Merci d'informer le secrétariat de la mairie de tout changement de composition de votre foyer.

Sécurité routière
Attention aux STOP !
La modification du sens de circulation de la voie communale menant à l'école et aux lotissements des Vignes de Cornélien et des clos des Vignes a entraîné l'instauration d'un STOP au niveau de l'entrée de la place de la mairie. Cet arrêt étant rarement respecté, la sortie du parking devient accidentogène. Merci de veiller au respect du code la route à cet endroit comme à d'autres.

Route du CES
L'aménagement se précise.
La municipalité a trouvé un accord avec le propriétaire de la parcelle 34 afin d'en acquérir 266 m², ce qui permettra de réaliser enfin les aménagements nécessaires à l'amélioration de la sécurité des déplacements sur cette voie très fréquentée par les enfants.

MAIRIE DE LOUPIAC
CANTON DE CADILLAC
GIRONDE

LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac.
Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de publication : Lionel Chollon.
Rédaction : Commission communication.
Crédit photo : Mairie.
Imprimé sur papier recyclé.
Imprimerie SODAL - Langon.

Prix de l'innovation pour Loupiac

L'équipe municipale récompensée

C'est le titre qu'a choisi le journal Sud-Ouest pour rendre compte, dans son édition datée du 8 mai, du prix reçu par la municipalité de Loupiac pour son projet de création d'un bâtiment d'intérêt communal et intercommunal multifonctions.

Le maire, Lionel Chollon présentant le trophée de l'innovation reçu au Selaq. (Photo P.C.)

Le maire Lionel Chollon est revenu du Salon des élus locaux d'Aquitaine (Selaq) avec un trophée symbolisant sa première place au concours 2013 de l'Innovation des collectivités dans la catégorie « aménagements et cadre de vie ». Vingt communes ont participé à ce concours, six ont été sélectionnées pour la finale et trois (Loupiac, Périgueux et Biscarrosse) ont reçu le premier prix. Le projet loupiacais a été distingué précisément pour « l'aménagement d'un espace public avec bâtiment d'intérêt communal et intercommunal » : la création d'une école, d'un accueil périscolaire et associatif sur un terrain communal, dans un seul ouvrage au caractère architectural original (notre édition du 26 novembre 2012).
Construits en étoile avec une toiture végétalisée, les nouveaux locaux recevront aussi bien les enfants de maternelle que les jeunes du centre de loisirs ou les anciens. Un espace multifonction, « innovant en milieu rural ». Les travaux de terrassement ont commencé en avril, et le maire souligne que c'est enfin la concrétisation « du travail de toute une équipe pendant quatre ans ». Ce prix, dit-il, « est aussi la reconnaissance de la pertinence d'un projet à la fois original et ambitieux qui a su fédérer les énergies ».
Article rédigé par Patricia Callen extrait du journal Sud-Ouest du mercredi 8 mai 2013.

Communauté de communes

Pour une autre gestion

Depuis 5 ans, les délégués de Loupiac proposent d'autres choix d'investissements et une baisse des taux des impôts locaux. Il est temps de changer de cap.

En 2010, seuls les délégués de Loupiac et Cadillac s'étaient opposés, au sein du conseil communautaire, à la hausse de 50% des taux des taxes dues à la CdC, contestant les arguments avancés à l'époque par le président. De toute évidence, le montant de ces impôts supplémentaires n'a pas servi à rénover la piscine de Cadillac qui est à l'agonie, ni le gymnase, ni le stade de Sainte-Croix-du-Mont. Les animateurs des centres de loisirs ou des accueils périscolaires dont les fonds réservés aux animations pédagogiques fondent comme neige au soleil, n'en ont pas profité non plus ; comme les personnes âgées pour lesquelles le portage des repas a été porté au prix fort et le service de transport réduit au minimum...
Dans le cadre du budget 2013, la majorité des délégués est allée jusqu'à refuser à la commune de Loupiac ce qu'elle avait accepté pour celle de Béguey, à savoir investir dans les entrées de bourg. Décision en contradiction avec ses statuts et les fondements mêmes de la vie de notre communauté de communes basés sur la solidarité entre les collectivités. En fait, la somme d'argent résultant de cette hausse d'impôts votée il y a trois ans a alimenté une cagnotte qui s'élève aujourd'hui à 1 million d'euros.
En mars 2014, les élections municipales serviront aussi à élire les futurs conseillers communautaires. Les candidats devront s'engager à dire clairement ce qu'ils feront, une fois élus, de cette cagnotte financée par les contribuables et indiquer les grandes lignes de la politique économique et des services qu'ils compteront mettre en œuvre.

Lancement d'un Plan local d'urbanisme

Pour un développement maîtrisé du village.

Après une longue réflexion et deux réunions publiques, le Conseil municipal a décidé, le 21 mars, de doter la commune d'un PLU.

Aujourd'hui, l'urbanisme de Loupiac est régi par un POS (plan d'occupation des sols) approuvé par délibération du Conseil municipal du 16 avril 1992 et modifié très légèrement en 2000, 2002, 2003 et 2010. Celui-ci définit les zones urbanisées et les règles de construction. Mais des techniciens de la direction des territoires et de la mer (DDTM, ex DDE) ont alerté à plusieurs reprises les élus de la commune sur la vulnérabilité de ce POS qui ne possède pas tous les éléments juridiques pour faire face sereinement à une demande croissante d'urbanisation.

Lors de deux réunions publiques, les 15 février et 15 mars 2013, les élus de Loupiac ont envisagé avec la population les moyens de garder la maîtrise du développement urbain de la commune. Ces discussions ont confirmé la nécessité de lancer un PLU qui devra, dans la concertation la plus large, apporter les réponses aux objectifs fixés.

Les objectifs du PLU de Loupiac.

- Créer un véritable centre bourg.
- Pérenniser une activité agricole compatible avec les espaces habités.
- Veiller à une mixité intergénérationnelle et fonctionnelle en mêlant commerces, services et habitat.
- Être économes dans la gestion de l'espace.
- Sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes entre les quartiers et les différents services de la commune.
- Identifier et protéger les lieux et paysages patrimoniaux, garants de l'attractivité du territoire communal.
- Réserver des espaces à l'accueil d'installations sportives (stade, gymnase, piscine, tennis couverts...).
- Examiner la cohérence de l'urbanisation des hameaux existants.

Contre la flavescence dorée

La lutte commune continue

Le Gdon (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la vigne) appelle à combattre sans relâche la maladie.

Les viticulteurs avaient jusqu'au 22 avril 2013 pour arracher puis incinérer tous les pieds de vignes contaminés en 2012 par la flavescence dorée et signalés par des envoyés du Gdon lors de visites de contrôle. Pour que la lutte soit efficace, tous les viticulteurs doivent, au même moment et à trois dates précises, traiter leurs parcelles avec de puissants insecticides afin de détruire la cicadelle (un papillon qui transporte le phytoplasme s'attaquant à la plante) dès sa naissance. Dans ce cadre, les parcelles en friche, donc non traitées, portent le risque de devenir des refuges pour la maladie.

Il est à noter qu'un délai de 48h doit être respecté avant d'entrer dans une vigne qui vient d'être traitée. Les particuliers ont aussi obligation de traitement de leurs pieds avec un seul produit autorisé , le Cyperfor S., vendu dans les jardineries.

Les dates de traitement seront affichées en mairie et indiquées sur le site Internet de la commune http://www.commune-loupiac33.fr
Pour tout renseignement : GDON de Bordeaux, Sophie Bentejac, Chambre d'Agriculture de la Gironde. Tél. : 05 56 35 00 00.
Courriel : s.bentejac@gironde.chambagri.fr

EN BREF...

Nouveaux services à la population

Prêt gratuit de chaises et plateaux.

Lorsque l'on prévoit de recevoir des amis, aux beaux jours notamment, on peut manquer rapidement de chaises et de tables. C'est pourquoi la municipalité a décidé de mettre gratuitement à disposition de la population les chaises pliantes, bancs et plateaux sur tréteaux qu'elle possède. Les réservations devront se faire une semaine à l'avance au secrétariat de la mairie, sachant que les associations seront prioritaires. Le matériel devra être emprunté, puis rapporté, en un lieu et à un horaire précis.

Élections municipales et intercommunales

Un nouveau mode d'élection.

Loupiac comptant plus de 1 000 habitants, le mode d'élection municipale sera modifié. Les listes de candidats devront être entières et à parité homme/femme. Le vote se faisant à la proportionnelle, le panachage ne sera plus possible. Tout bulletin raturé sera déclaré nul. Enfin, la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.

Pour participer aux votes de 2014 à Loupiac (municipales et européennes), il faudra être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.

Allée Pierre Boudey

Une nouvelle voie communale.

Elle sera créée en mars/avril 2014 pour donner accès au nouveau parking de l'école et du pôle activités Enfance et Famille. En donnant le nom de Pierre Boudey à cette nouvelle voie, le Conseil municipal a souhaité rendre hommage au courage et au martyre de ce jeune garçon né à Loupiac le 20 décembre 1922 et décédé le 2 février 1945, à l'âge de 22 ans, en déportation au terrible camp de Dora Ellrich où il aura survécu un an.

CCM33

Un nouvel artisan à Loupiac.

Depuis cet hiver, Damien Marché s'est installé à son compte, 10 les Fissonnes, en créant la société CCM33 spécialisée dans l'entretien et la réparation des climatiseurs, chaudières ou pompes à chaleur. Contact : 06 80 67 33 08.

Samedi 15 juin 2013

Troisième Fête du feu

Cette année, en raison des travaux dans le parc, la fête se déplace jusqu'aux alentours de l'église et de la salle des fêtes.

Si le décor change, le principe reste le même. La soirée se veut festive, conviviale, gastronomique et musicale, avec en point d'orgue, vers 23h, l'embrasement d'un grand feu mis en valeur par la pyrotechnie de la fille du sorcier Auzier.

Des associations loupiacaises assureront une restauration rapide à prix modérés. La traditionnelle assiette d'escargots sera proposée sur réservation. La fête commencera à 19h30 avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Une scène sera montée pour accueillir le groupe bordelais de salsa cubaine, Son Neto.

Pour alimenter le feu, tout objet, tout meuble en bois trop vétuste pour espérer être rénové ou réhabilité, est accepté. Il suffit de contacter la mairie qui viendra le chercher à domicile ou de l' apporter directement sur le site, le samedi.

Renseignements et réservation pour les escargots (10 euros l'assiette) au 05 56 62 99 62.

Appel à bénévoles - Toute personne souhaitant aider à la réussite de la manifestation (tenue des stands, accueil des musiciens, installation des lumières...) est invitée à prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Tournoi de tennis des Grands vins de Loupiac

Une édition 2013 très réussie

Le tournoi, qui a réuni 121 participant(e)s, s'est terminé samedi 18 mai par les finales du tableau principal femmes et hommes.

Suzie Bruneau (4/6) finaliste, Elsa Desmot (5/6), vainqueure.

Patrick Langlet (5/6) et William Levêque (3/6) vainqueur.

En cette année 2013, le tournoi de Loupiac, toujours ouvert aux licenciés classés jusqu'à 3/6, a connu un grand nombre de participants proche des records historiques. Tous les matchs ont pu se dérouler dans les temps grâce à l'aide apportée par le club de Langon dont la salle couverte a servi de refuge à plusieurs reprises. Les joueurs présents lors de la remise des prix ont félicité les organisateurs du tournoi, où l'ambiance est toujours conviviale, car même si le tennis est un sport de compétition, « la bonne humeur est toujours de mise à Loupiac ».

Le maire a été heureux de saluer les jeunes frères Nau, finalistes de la consolante, qui furent élèves à l'école de Loupiac.

Le bureau du club et son président, Patrick Labat, ont remercié la commune, l'ensemble des viticulteurs de Loupiac, la Banque Courtois, fidèles partenaires depuis des années, mais aussi l'ensemble des commerçants et entreprises qui ont bien voulu faire un geste de sponsoring pour que cet évènement du village puisse continuer à exister. Rendez-vous a été donné pour le tournoi 2014.

LE COIN DES ASSOS

Les Amis du Vieux Château du Cros.

Une asso très en vue.

Accueil du congrès national de l'Union Rempart le 20 mai, tournage pour l'émission de France 3 « Des racines et des ailes », journées médiévales des 1er et 2 juin 2013 en attendant les journées du patrimoine de septembre ; les évènements se succèdent pour l'association des Amis du Vieux Château du Cros dont l'objectif est de sauvegarder et de restaurer la bâtisse du 12e siècle qui domine la vallée de la Garonne.
Contacts : tél. 05 56 62 99 31,
vieuxchateauducros@yahoo.fr
site web www.vieuxchateauducros.fr

Antenne du Secours populaire

Recherche de bénévoles.

Le fonctionnement de l'antenne, ouverte depuis bientôt trois ans, est assuré actuellement par huit bénévoles. L'ouverture au public est le mercredi après-midi. Elle assure la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis d'entre nous, sur orientation des services sociaux. Une à deux fois par an, une collecte est assurée auprès d'Intermarché de Béguey. Une fois par mois, se tient un atelier cuisine à la fin duquel les participants repartent avec les plats cuisinés en commun.
Toute personne souhaitant et pouvant donner un peu de temps et de sourire sera la bienvenue.
Contacts : tél. 05 57 98 73 41,
loupiac@spf33.org

Les Loupiots

Kermesse de l'école.

Elle se déroulera le dimanche 23 juin à partir 15h, dans la cour de l'école en raison des travaux dans le parc.

CCAS

Bientôt du bois en vente.

Afin de sécuriser le parc, la municipalité a été dans l'obligation de faire abattre deux chênes attaqués par le capricorne, dont la disparition sera compensée par la plantation de jeunes arbres vigoureux, et d'en élaguer quatre. Le bois récupéré sera mis en vente au profit du CCAS. Tout acheteur éventuel est prié de se manifester en mairie.

Site Internet

À consulter sans modération.

Date du conseil municipal, changement du jour de ramassage des ordures, annonces de coupures d'eau ou d'électricité, un artisan local à contacter... le site Internet de la commune (http://www.commune-loupiac33.fr) peut vous apporter l'information que vous cherchez. Il est mis à jour régulièrement et chaque visiteur peut faire part de ses remarques par courriel à l'adresse mairie-loupiac@wanadoo.fr pour le rendre encore plus performant.